



Arches, le 15 décembre 2010

**Objet : Convocation du Conseil communautaire**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Mercredi 22 décembre 2010 à 20h30**

*Salle Stouvenel*

*Place Abbé Jeanroy*

**A RAON AUX BOIS**

**Ordre du jour :**

*Validation du compte rendu du dernier Conseil Communautaire.*

- Branchements privatifs à Hadol : avenant n°1 au marché
- Marché pluriannuel d'entretien des réseaux et postes de relevage pour l'Assainissement
- Développement local du Conseil Général : Programmation 2011
- Suivi animation de l'OPAH : attribution du marché
- Charte forestière
- Office de Tourisme de Pôle
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Modifications statutaires de la C2VRM
- DM – Budget général
- DM – Budget assainissement
- Tarifs Assainissement 2011
- STEP Pôle Moselle : participation des communes
- Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
- Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
- Informations diverses
- Date et lieu du prochain conseil

Le Président  
Philippe EYMARD